

Les représentants des usagers
du CHU de La Réunion
Renaloo —La Réunion
France Rien Océan Indien

Monsieur Olivier Veran,
Ministre des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Le 8 mai 2021,

Monsieur le Ministre,

En nos qualités de représentant des usagers du CHU et d'association de patients, le directeur du CHU de La Réunion nous a transmis copie de la synthèse du rapport de l'IGAS de février 2021 relative au service d'urologie de l'établissement. Ses constats sont accablants pour le directeur général et les préconisations formulées suscitent notre plus grande inquiétude quant au devenir de ce service et au-delà du pôle d'Uro-Néphro-Transplantation-Explorations fonctionnelles auquel il est rattaché.

La fermeture programmée de l'urologie située sur le site Felix Guyon au 1er juin 2021 suscite les plus nombreuses questions pour les milliers de patients concernés, tenant notamment à la continuité et la qualité des soins.

Il nous apparaît important de rappeler que selon l'article L1112-3 du Code de santé publique la commission des usagers veille au respect des droits des usagers et contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches. Pour se faire et suivant la lettre de l'article précité, la CDU est associée à l'organisation des parcours de soins ainsi qu'à la politique de qualité et de sécurité élaborée par la commission médicale d'établissement.

À l'évidence la fermeture d'un service du Pôle Uro-Néphro-Transplantation-Explorations fonctionnelles n'est pas ce que l'on pourrait qualifier d'amélioration, tandis que le défaut d'association de notre commission aux différentes procédures ne nous permet pas de veiller au respect des droits des usagers. Cela malgré nos demandes et nos sollicitations de notre présidente.

Nous n'avons aucune information ni visibilité sur ce qui est prévu pour pallier cette fermeture qui constitue indéniablement une rupture d'accès aux soins dans le secteur public hospitalier. Quid des patients suivis ? De leurs réorientations vers le secteur privé ? À quelles conditions, dans quels délais et à quels coûts ?

Par ailleurs, nous sommes très inquiets d'un arrêt possible de la transplantation rénale sur notre territoire, dont l'activité n'était déjà pas très importante. En effet, si une solution transitoire peut être mise en place pour d'autres pathologies urologiques, la transplantation demande des compétences et un investissement dédiés sur le long cours.

Au-delà de la situation du service d'urologie, les représentants des usagers que nous sommes tirent la sonnette d'alarme depuis plusieurs années maintenant sur l'état des autres services de ce pôle et en particulier la néphrologie sur les deux sites du CHU, où l'hygiène y est déplorable et les locaux

vétustes. Depuis plus d'un an, aucune avancée significative n'a peut-être constaté. Et si jusqu'à présent la situation n'a pas conduit à des désastres, c'est bien grâce à un personnel compétent et dévoué. Mais le dévouement ne résiste pas longtemps face à l'épuisement, la précarité de l'emploi et aux manques criants de moyens.

Comme vous le savez sans doute, notre département détient depuis trop longtemps les tristes records nationaux des personnes atteintes de diabète de type I ou II (avec une prévalence standardisée de 7350/100 000 personnes protégées du régime général en 2014) ou encore celui des néphropathies chroniques graves.

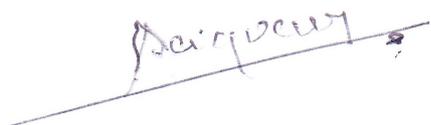
Compte tenu de la prévalence première dans l'île de nombreuses pathologies en lien avec le système rénal, le contexte sanitaire présent ne saurait ni excuser ni justifier la situation actuelle de l'offre de soins dans ce domaine.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous demandons votre intervention auprès de l'ARS et la direction générale du CHU. Ces personnes en poste ici dans notre département doivent assumer leur fonction en mettre en place des solutions les mieux adaptées en faveur des patients, à l'élaboration desquelles représentant des usagers et associations de patients doivent être associés. L'inaction du CHU et de l'ARS face à un conflit de personnels qui dure depuis trop longtemps est inacceptable d'autant qu'elle se révèle mortelle.

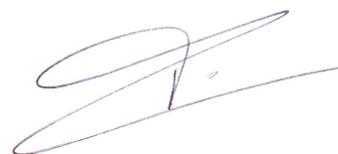
Nous restons bien entendu à votre disposition pour une collaboration dans l'intérêt de la population réunionnaise touchée par ces affections.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de notre considération distinguée.

Monsieur Jean-Louis Seigneur
Représentant des usagers du CHU



Monsieur Antoine Fontaine
Représentant des usagers du CHU



Monsieur Éric Leoni
Responsable Renaloo La Réunion
Représentant des usagers au CHU



Madame Valérie Fernandez-Contreras
Présidente de France Rein Océan Indien
Représentante des usagers

